



KINSHASA

Résumé de la monographie de l'eau de Kinshasa (République Démocratique de Congo)

Théodore Lokakao Ilemba¹

Eugène Shamba Nzitatira²

-
1. Expert du Cabinet du Ministre Provincial du Budget, Plan, Travaux Publics et Infrastructures de Kinshasa
 2. Directeur à la REGIDESO

La Ville de Kinshasa est située sur la rive gauche du fleuve Congo en face de la Ville de Brazzaville, capitale de la République du Congo. Elle s'étend de la latitude 4° S à 4° S et de la longitude de 15° E à 15° E. Elle est limitée au Nord par le fleuve Congo, au Sud et à l'Ouest par la Province du Congo Central et à l'Est par la province du Kwango.

Son relief est essentiellement composé d'une plaine dont l'altitude varie entre 280 m et 300 m et des collines allant de 340 m à 700 m d'altitude. Son climat est tropical humide avec huit mois de pluies et quatre mois de saison sèche. L'humidité relative est toujours supérieure à 70% durant toute l'année.

Sa population est estimée à 12 millions d'habitants avec une densité moyenne de plus de 1000 habitants /km². La majeure partie de cette population vit dans la plaine.

La ville est traversée par plusieurs rivières avec une orientation Sud-Ouest à Nord-Est et elles se jettent au fleuve Congo. Elles prennent leurs sources aux pieds des collines urbaines. Les besoins en eau potable s'élèvent à plus ou moins 900.000 m³/jour mais la capacité de production des usines de traitement d'eau brute n'est que de 525.000 m³/jour soit un déficit de 375.000 m³/jour. En outre, seulement 64% de la population urbaine accèdent au réseau de distribution d'eau potable. Les habitants du milieu péri-urbain de Kinshasa s'alimentent aux sources d'eau et aux puits de forage.

La gouvernance de l'eau potable est assurée par plusieurs institutions nationales, les ONG nationales et internationales ainsi que les privés sans une coordination effective des actions sur terrain. Cette situation provoque un déséquilibre territorial d'interventions et une inefficacité apparente des activités entreprises dans ce secteur.

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées ne couvre pas toute la ville : il existe dans le centre des affaires, les quartiers construits avant l'indépendance et dans quelques cités planifiées. Ce système d'assainissement urbain n'est plus complètement fonctionnel : il est parfois bouché par les déchets et le sable ou partiellement détruit. On observe alors l'écoulement ou la stagnation des eaux pluviales sur les chaussées de Kinshasa.

Sur les zones collinaires, les eaux pluviales érodent le sol dénudé par les activités humaines créant de profonds ravins avec d'importants dégâts humains et matériels. Ces eaux charrient d'importantes quantités de sable et de boue qui réduisent la capacité du lit des rivières urbaines. Ainsi, à chaque grosse pluie, il y a des inondations le long des rives de la plupart de ces cours d'eau.

Actuellement, le Gouvernement Provincial de Kinshasa a lancé l'étude d'élaboration du projet de Gestion Intégrée des Eaux Urbaines (GIEU) de Kinshasa et d'Approvisionnement en Eau potable de Kinshasa-Ouest afin de remédier durablement à cette situation. Pour lutter contre le réchauffement climatique, les autorités provinciales ont aussi initié un programme de plantation de milliers d'arbres chaque année.